



CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DOCUMENTS A FOURNIR COURSE DE PIROGUE 2022

Ville de Mamoudzou

Conditions d'inscriptions :

La compétition est ouverte à tout le monde, homme, femme et enfant, tant qu'il rentre dans l'une des catégories proposées et qu'il remplisse la feuille d'inscription qui est obligatoire. Les dates d'inscription sont du jeudi 22 septembre 2022 au vendredi 07 octobre 2022, dans la limite des places disponibles et du respect du délai imposé.

Catégorie :

- Catégorie enfants : de 14 à 17 ans ;
- Catégorie adulte : 18 ans minimum à un âge supérieur illimité ;
- Catégorie entreprise, le rameur doit être majeur et faire partie de l'entreprise.

La mixité de l'équipage est autorisée si elle est demandée par les participants.

Montant de l'inscription à verser à la Ville : équipage enfant 30 € - équipage adultes 60 € - équipage entreprise 120 €

Mode de Paiement :

- Virement (demander le RIB de la Mairie à la direction des finances de la Mairie de Mamoudzou) ;
- Carte bleue (possibilité de paiement en carte bleue directement à la direction des finances de la Mairie de Mamoudzou) ;
- Espèces (à déposer à la direction des finances de la Mairie de Mamoudzou).

Documents à fournir :

- 1 / Pour tous les participants, bulletin d'inscription rempli ;
- 2 / Pour tous les participants, photocopie de pièce d'identité (pour justifier l'âge) ;
- 3 / Pour tous les participants, justificatif de paiement validé par la Mairie ;
- 4 / Pour tous les participants, visite médicale obligatoire ;
- 5 / Pour les mineurs, signature obligatoire du représentant légal dans le bulletin d'inscription et autorisation parentale écrite ;
- 6 / Pour la catégorie entreprise, les participants doivent justifier de leur appartenance à l'entreprise.